



COMMENT AGIR POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE ? Colloque sur la mise en œuvre du développement durable en Montérégie

Beloeil, le 20 décembre 2004 - Le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CRE *Montérégie*) tiendra un colloque, le 17 mars 2005, sur la mise en œuvre du développement durable en Montérégie intitulé " *Comment agir pour une meilleure qualité de vie ?* ".

L'événement s'adresse tout particulièrement aux membres des instances décisionnelles et aux professionnels du monde municipal. Les partenaires qui contribuent à améliorer la qualité de vie des membres de leur communauté (groupes socio-communautaires et environnementaux, institutions, entreprises, etc.) sont également invités à y participer.

Durant cette journée, les participants auront l'occasion d'approfondir leurs connaissances sur les liens entre la qualité de vie et le développement durable, sur le rôle que peuvent adopter les municipalités et sur les moyens d'améliorer la qualité de vie des communautés dans une perspective de développement durable. Des conférenciers chevronnés, tel que Roger Lachance, président fondateur du Réseau québécois des villes et villages en santé, Jean Perras (à confirmer), maire de Chelsea, Denis Lapointe, maire de Salaberry-de-Valleyfield, et Yves Fortin, directeur du CLD Bas-Richelieu, viendront présenter leur vision. Également, des travaux en atelier permettront aux participants d'échanger et de faire part de leurs expériences.

Ce colloque sur la qualité de vie et le développement durable fait suite au colloque tenu en novembre 2003 et dont le thème était " *Comment bâtir notre avenir?* ". Plus de 150 personnes y avaient participé et leurs réflexions avaient contribué à élaborer une proposition de cadre opérationnel de développement durable pour la Montérégie.

Le colloque aura lieu à l'Hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe, un hôtel qui a adopté une politique et des mesures novatrices en matière de protection de l'environnement. Les inscriptions débiteront à la mi-janvier 2005. **L'horaire complet et un formulaire d'inscription seront disponibles au <http://www.crem.qc.ca/dd/>**. Les participants qui s'inscriront avant le 15 février 2005 bénéficieront d'un tarif préférentiel. Pour plus de renseignements, contactez le CRE Montérégie au (450) 446-0662 ou à info@crem.qc.ca.

Le CRE *Montérégie* tient à remercier le Forum Jeunesse Montérégie, le Réseau québécois des villes et villages en santé (RQVVS) et l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE) pour leur collaboration précieuse à l'organisation de l'événement.

Le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie a pour mission de soutenir le développement durable et de favoriser la protection de l'environnement en Montérégie et ce, par des activités de représentation, d'éducation et de concertation.

- 30 -

Renseignements :
Daniel Drouin, M.Sc.
Conseiller en environnement et développement durable
Tél. : (450) 446-0662
Courriel : ddrouin@crem.qc.ca